

**Procès-verbal de la réunion du Comité d'éducation de la RCN
Le 19 février 2008
15, avenue Holland**

Présences

Ed Cashman, VPER
Lorraine Cormier, présidente
Mark Scott, SESG

Marie Mullally, ARE
Pierre Parker, coordonnateur régional
Invitée : Johanne Labine

Absences motivées

Vicki Lynn Smith, ARC
Maria Fitzpatrick, SESG
Kobe Nuckchedee, SEPC
John Murphy, SEIC

1) Mot de bienvenue. Pierre présente Johanne, la nouvelle agente régionale de l'éducation qui remplacera Marie après le départ de celle-ci à la retraite.

2)

a) Série de réunions d'information casse-croûte, colloque des FFA et prochaines étapes

Lorraine parle de la nature positive et des résultats encourageants du colloque qui réunissait 19 participantes et participants. Vingt personnes s'étaient inscrites. Toutes les personnes présentes ont aimé les modules et plusieurs d'entre elles se sont engagées à les offrir dans leur milieu de travail. (Lorraine a fait circuler une feuille d'engagement). Vicki-Lynn accepte de se charger d'organiser le projet. Il faudra faire un certain travail pour que tous les modules respectent la norme et soient intégrés au système. Il faut aussi continuer à en développer d'autres lorsque le besoin se fait sentir.

b) Programme de mentorat

On passe en revue le programme de mentorat du SCCEP décrit par Bob Hatfield à notre dernière réunion et au colloque des FFA. Pourrions-nous utiliser un tel programme dans notre recrutement pour les programmes de mise en valeur des sections locales et d'éducation? Voici certains des défis signalés :

Qui seraient les mentors? Comme toutes les personnes souhaitant être des mentors ne sont peut-être pas aptes à le devenir, comment les mentors sont-ils choisis, orientés? Quelles seraient les répercussions si les Éléments ne souscrivaient pas au programme? Comment trouver les ressources humaines et

financières pour la mise sur pied du programme? (Le programme coûte 40 000 \$ au SCCEP et l'on n'a pas comptabilisé le temps du personnel). La réponse aux besoins dans les deux langues officielles pourrait poser défi dans la RCN.

On souligne qu'un programme de mentorat non officiel fonctionne au sein du mouvement syndical depuis que le mouvement existe. Lorraine mentionne qu'un tel programme a existé au CRF il y a plusieurs années.

On souligne qu'un tel programme pourrait développer des capacités de leadership chez les personnes les plus marginalisées du syndicat. Après une longue discussion, il est décidé de reporter la révision de la question à un autre moment.

c) Évaluation du Plan d'éducation

On note que la première évaluation du Plan d'éducation 2007-2009 doit avoir lieu en janvier. Un sous-comité pourrait être chargé sous peu de cette évaluation. On signale qu'il n'existe pas de processus d'évaluation officiel et que nous n'avons pas de base de données de l'éducation. Il est possible que la RCN soit évaluée dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Unionware.

d) L'on discute longuement de la lettre avisant les membres qui ne se sont pas présentés à la formation et le suivi qui s'impose. On décide d'inviter la présidente de la section locale touchée à participer à une réunion pour discuter ouvertement de la situation et expliquer la décision du Comité de continuer à envoyer une telle lettre aux personnes qui ne se présentent pas à la formation (même si cela a déjà été fait). Si la présidente n'accepte pas l'invitation, nous considérerons le dossier clos.

3) Questions nouvelles

a) Session sur l'intimidation en milieu de travail

Aucun travail n'a été accompli dans ce dossier depuis qu'il a été présenté par la consœur Judith Lewis de SSBE. Il est décidé que c'est un projet fort intéressant. Il faut lui accorder l'attention qu'il mérite et il sera relancé. Il est possible d'organiser des séances en français et en anglais dans une grande salle (auditorium de la bibliothèque publique) et d'inviter d'autres syndicats). Des droits seraient imposés pour payer les frais de location de la salle.)

b) Formation de sous-comités

La présidente propose que soient formés des sous-comités pour divers types de travail de comités et que ces sous-comités soient formés au besoin (la session sur l'intimidation en milieu de travail étant un exemple).

c) École syndicale 2008

Marie a obtenu les tarifs de l'hôtel Plaza Valleyfield pour des dates provisoires, soit du 20 au 23 novembre 2008 : les chambres coûtent 192,50 \$ par jour. Marie note que les tarifs ont augmenté d'environ 20 % depuis notre dernière école syndicale en 2005. On souligne que selon le plan d'éducation, il doit y avoir deux écoles syndicales par cycle d'éducation de trois ans (2007 à 2009). D'autres facteurs entrent en jeu comme la possibilité de mesures de grève en 2008. On souligne que même si nous avons déclenché la grève en octobre 2005, notre école syndicale a quand même eu lieu en novembre 2005.

- d) On présente le protocole établi par l'Occupational Disability Response Team et le Centre de santé et de sécurité des travailleurs et travailleuses régissant le partage de bourses d'études entre la région de l'Ontario et la RCN. Le confrère Cashman se dit d'accord avec le protocole interrégional.

La séance est levée à 19 h 30.